

LETTRE D'ACTUALITÉS

du Comité Local IFRECOR de Martinique

Octobre 2023

RUBRIQUE PHÉNOMÈNES BIOLOGIQUES OU NATURELS

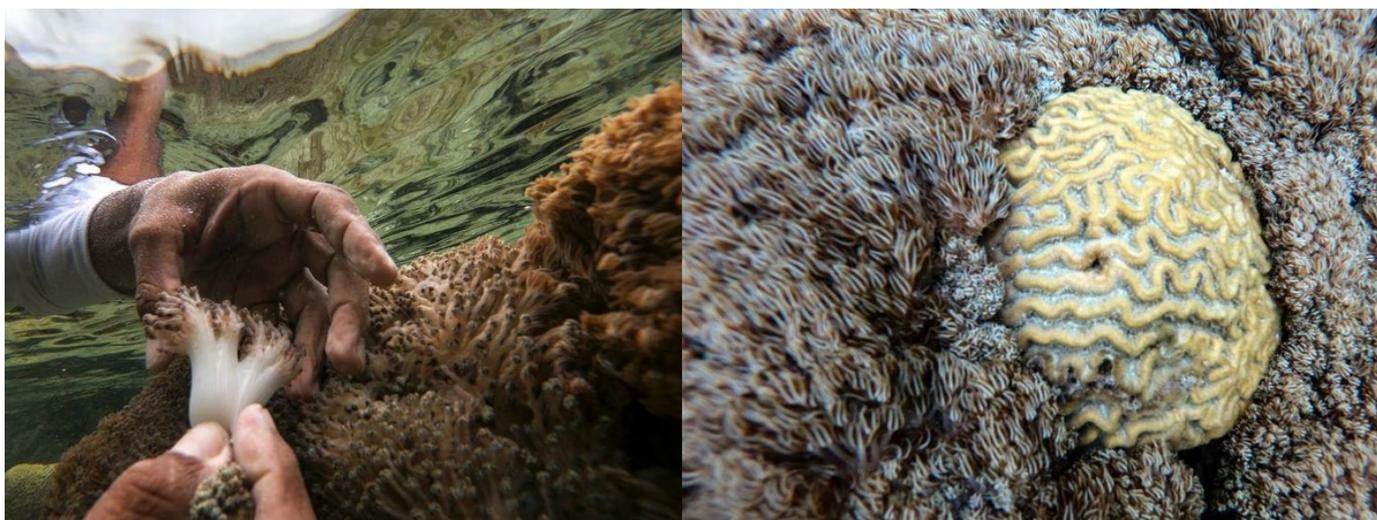
INVASION DE L'UNOMIA STOLONIFERA SUR LES CÔTES CUBAINES À SURVEILLER DANS LES EAUX MARTINIQUAISES !

LE GCRMN-CARIBBEAN INFORME DE L'ARRIVÉE DE L'UNOMIA STOLONIFERA SUR LES CÔTES CUBAINES. CETTE ESPÈCE DDDQUI EST UN CORAIL MOU ORIGINAIRE DE L'OCÉAN INDO-PACIFIQUE, SEMBLE SE PROPAGER DEPUIS LE VENEZUELA ET POURRAIT REPRÉSENTER UN RISQUE D'INVASION PLUS LARGE POUR LA CARAÏBE ET DONC LES ANTILLES FRANÇAISES !

En effet, ce corail est un grand colonisateur. Il peut s'installer sur les coraux durs indigènes, les rochers et même les herbiers marins qu'il étouffe et remplace, détruisant finalement des écosystèmes entiers.

Pour rappel, Unomia stolonifera a été officiellement signalé pour la première fois dans la Caraïbe au large du Venezuela en 2014 dans le Parc National de Mochima (Ruiz-Allais et al., 2014, 2021). Une publication scientifique (en espagnol) a été publiée en septembre 2023, expliquant l'introduction de cette espèce à Cuba depuis le Venezuela ainsi que le danger potentiel pour les récifs coralliens de la Caraïbes.

Il existe une théorie sur l'introduction de cette espèce envahissante : le corail aurait été introduit illégalement par des pisciculteurs à des fins commerciales dans le Parc national de Mochima (en raison de leur beauté, ces coraux mous sont souvent utilisés pour décorer les aquariums et une colonie se négocie entre 80 et 120 dollars). De là, l'espèce serait arrivée à Cuba sous forme de larves dans les eaux de ballast des pétroliers en provenance du Venezuela (les raffineries de pétrole étant adjacentes au parc national).



@Yuri CORTEZ

Actuellement, il est difficile de limiter l'extension du corail. Certains pêcheurs et associations ont tenté de l'arracher à la main. Mais le résultat est contreproductif : de petits fragments se détachent alors et se disséminent donnant vie à de nouvelles colonies. Pour l'heure, à défaut de pouvoir l'éradiquer, la mesure de prévention est tout de même de nettoyer les zones où l'*Unomia stolonifera* a été signalé et de les contrôler pour qu'il ne s'y réinstalle pas.

Vous trouverez les documents relatifs à cette invasion sur :

<https://drive.google.com/drive/folders/1ocWnDBZU2Fy-KgkyGUycSW4SZOnvc5-Y?usp=sharing>

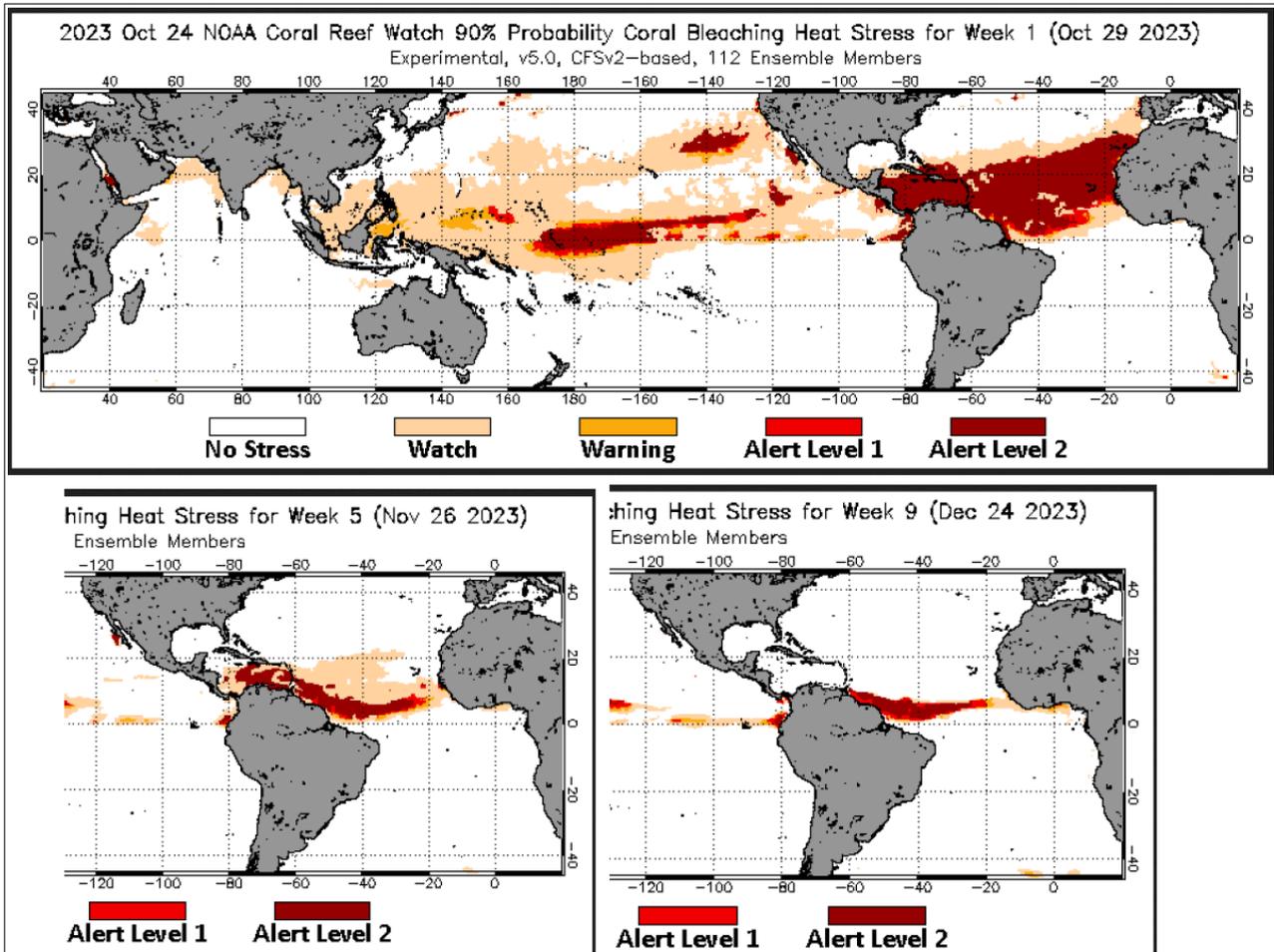
Compte tenu des caractéristiques envahissantes de cette espèce, il est important d'inclure cette espèce dans les programmes de suivi de nos stations locales afin de surveiller attentivement sa potentielle arrivée en Martinique et éviter la propagation et une éventuelle invasion massive de ce corail mou exotique.

>>> Si vous identifiez la présence d'*Unomia stolonifera* dans les eaux de Martinique, veuillez en informer directement la DEAL en mettant en copie le CAR SPAW (christophe-blazy@developpementdurable.gouv.fr) qui fera le relais avec le Forum GCRMN-Caribbean qui récolte actuellement des observations officielles dans la Caraïbe pour mieux comprendre et cartographier la situation.

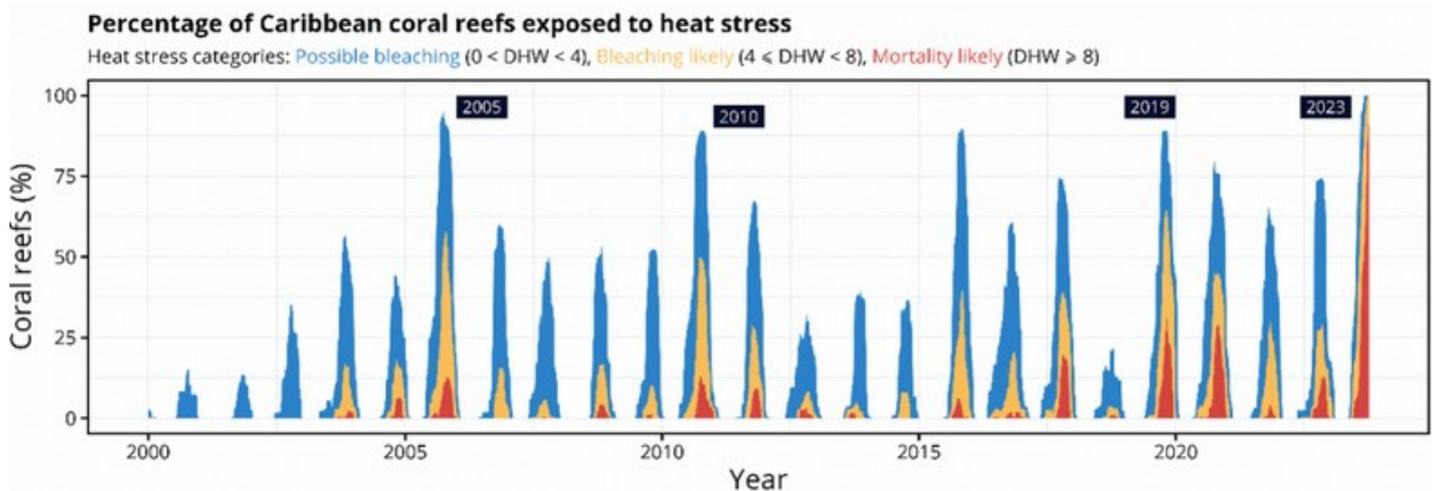


EVOLUTION DE L'ÉPISODE ACTUEL DE BLANCHISSEMENT DES RÉCIFS CORALLIENS CARAÏBÉEN

DEPUIS LA MI-SEPTEMBRE, LES RÉCIFS CORALLIENS DES ANTILLES SONT PLACÉS EN ALERTE MAXIMALE PAR L'AGENCE AMÉRICAINE D'OBSERVATION OCÉANIQUE ET ATMOSPHÉRIQUE (NOAA), POUR « BLANCHISSEMENT SÉVÈRE ET RISQUE DE MORTALITÉ PROBABLE ». SELON LES ESTIMATIONS DE LA NOAA, CET ÉPISODE DE BLANCHISSEMENT PRENDRAIT FIN DANS LES EAUX DES ANTILLES FRANÇAISES FIN DÉCEMBRE COMME LE MONTRE SON ÉVOLUTION CARTOGRAPHIÉE SUR LES 2 PROCHAINS MOIS.



Ces épisodes d'augmentation de température des océans ont été identifiés comme le principal moteur du déclin de la couverture de coraux durs à l'échelle mondiale (Souter et al., 2021). La vague de chaleur marine actuelle est sans précédent en raison de deux facteurs importants. Premièrement, il s'agit de la première vague de chaleur marine affectant théoriquement tous les récifs coralliens de la région des Caraïbes. Deuxièmement, en 2023, le pourcentage de récifs coralliens des Caraïbes affectés par la catégorie « Mortalité probable » a atteint 92,2 %, tandis que la canicule est toujours en cours. Or cette valeur est déjà trois fois supérieure au pourcentage atteint lors de la canicule marine de 2019.



source : <https://gcrmn.net/2023/10/13/marine-heatwave-caribbean-coral/>



CONFIRMATION DE L'IMPACT NÉFASTE DE SUBSTANCES CHIMIQUES SUR LES CORAUX

LES RÉCIFS CORALLIENS FONT PARTIE DES ÉCOSYSTÈMES TOUCHÉS PAR LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE. MAIS QUE SAIT-ON DE L'IMPACT DES SUBSTANCES CHIMIQUES SUR CES CORAUX ?

L'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (Anses) s'est penchée, avec l'appui de l'Office français de la biodiversité, sur les risques de ces substances pour leur santé. Sur la centaine de substances identifiées comme potentiellement toxiques pour les coraux, l'Agence a pu mener une évaluation des risques pour une cinquantaine d'entre elles, en s'appuyant principalement sur les données disponibles en Guadeloupe, Martinique, à la Réunion et à Mayotte. Il s'agit de filtres UV, d'hydrocarbures, de pesticides, de métaux, de microplastiques, et de produits pharmaceutiques. L'expertise montre que la moitié des substances évaluées peut présenter des risques pour les récifs coralliens et contribuer à leur dégradation. L'Agence alerte sur le fait que, faute de données disponibles, ce nombre est très probablement sous-estimé.

Ainsi, pour préserver au mieux les coraux déjà menacés par les effets du dérèglement climatique, l'Anses appelle à limiter les rejets de substances dangereuses à la source par des mesures de gestion (application de restrictions d'utilisation ou d'interdiction de mise sur le marché de produits chimiques dans le cadre des réglementations telles que REACH) et recommande d'améliorer l'implantation et le fonctionnement des réseaux d'assainissement des eaux usées.



Par ailleurs, pour la famille des filtres UV, l'expertise a notamment identifié trois substances comme toxiques pour les coraux : l'oxybenzone, l'octinoxate et l'octocrylène. Or un certain nombre de produits solaires apposent des mentions ou des pictogrammes mettant en avant leur respect du milieu marin. Ces marquages doivent être soutenus par des études menées sous la responsabilité des fabricants qui les vendent. La présence d'une des substances mentionnées ci-dessus semble incompatible avec la possibilité de bénéficier de telles allégations.

Retrouvez l'article entier de l'ANSES sur :

<https://www.anses.fr/fr/content/coraux-impact-substances-chimiques>



APPEL À PROJETS POUR LA CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE NATURALISTE

CET APPEL À PROJETS RELANCÉ POUR L'ANNÉE 2024, S'ADRESSE EN PRIORITÉ AUX ASSOCIATIONS NATURALISTES ET SOCIÉTÉS SAVANTES IMPLIQUÉES DANS LA CONNAISSANCE ET/OU CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PAR UNE ACTION S'INSCRIVANT DANS DES PROJETS DE PORTÉE NATIONALE (OUTRE-MER COMPRIS).

Cette année, les projets concernant entre autres les invertébrés marins (mollusques, crustacés, vers, pycnogonides, concombres de mer, etc.) retiendront une attention particulière.

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 24 novembre 2023 à aap-inpn@mnhn.fr

Pour plus d'informations sur cet appel à projets : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/appeel>

APPEL À PROJETS SOS CORAIL ET BOURSE ÉTUDIANTE DE LA FONDATION DE LA MER

LA FONDATION DE LA MER, QUI PILOTE LA PLATE-FORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF SOS CORAIL ([HTTPS://WWW.SOSCORAIL.ORG](https://www.soscorail.org)), INFORME QUE CELLE-CI AURAIT BESOIN D'ÊTRE ALIMENTÉE D'UN OU DEUX NOUVEAUX PROJETS LIÉS À LA RESTAURATION OU À LA CONSERVATION DE MANGROVES OU D'HERBIERS, QUE CERTAINS MÉCÈNES S'AVÈRENT DAVANTAGE ENCLINS À FINANCER.

Si vous avez l'écho de projets qui ont ces objectifs, avec des porteurs connus et solides qui recherchent des financements, faites en nous part afin de pouvoir les verser sur la plate-forme d'ici la fin de l'année.

Autre information, la Fondation de la Mer a proposé une bourse d'un montant de 5 000 €, destinée aux étudiants inscrits en thèse dans une école doctorale francophone. Cette bourse a vocation à soutenir les étudiants dans leur mission de recherche sur l'Océan en apportant un soutien matériel (achat de matériel informatique et scientifique, déplacements, conférences, etc.).

La date limite pour répondre à cet appel à candidatures était fixée au 30 octobre 2023. Retrouvez toutes les infos relatives sur : <https://www.fondationdelamer.org/postuler-a-une-bourse/> (contact : cbc@fondationdelamer.org)



FORMATION "PRÉVENIR ET SURVEILLER LES ESPÈCES NON-INDIGÈNES MARINES EN OUTREMER" (ANTILLES FRANÇAISES – GUYANE) : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

ALORS QUE DES STRATÉGIES DE PRÉVENTION ET DE GESTION SONT DÉVELOPPÉES POUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) TERRESTRES ET AQUATIQUES D'EAU DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE POSÉ PAR LES INVASIONS BIOLOGIQUES MARINES POUR LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS D'OUTRE-MER.

Le 1er état des lieux sur les EEE marines en outre-mer publié en 2019 identifiait une soixantaine d'espèces dont le poisson-lion (Pterois volitans) et l'herbe marine *Halophila stipulacea* bien connus pour être envahissants dans les Antilles françaises, mais d'autres espèces pourraient être introduites et devenir problématiques (comme l'*Unomia stolonifera*!).

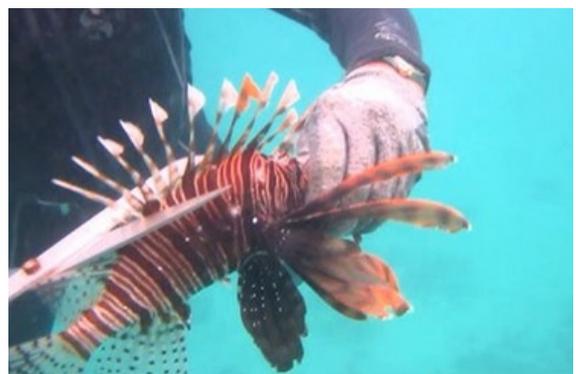
Ainsi, dans le cadre de ses activités de renforcement des connaissances, de promotion des meilleures pratiques de gestion et de mise en réseau des acteurs, le Réseau EEE outre-mer, grâce à l'appui de l'IFRECOR organise une première formation sur les espèces non-indigènes en milieu marin, qui aura lieu **en Martinique du 06/02/24 au 09/02/2024**.

Elle s'adresse aux professionnels de l'environnement, aux acteurs et usagers de la mer des Antilles françaises et de Guyane (gestionnaires d'aires marines protégées, ports de commerce, marinas, représentants des services de l'état et collectivités locales, associations de protection de l'environnement, associations des usagers de la mer...).

Cette session vise à apporter des connaissances fondamentales pour mieux comprendre et appréhender les invasions biologiques en milieu marin à travers l'utilisation de méthodes de pédagogie active. Des ateliers seront proposés en salle et sur le terrain pour permettre aux participants d'acquérir des connaissances sur les espèces non indigènes marines, sur le processus d'invasion, sur le cadre réglementaire, sur la démarche de surveillance ainsi que sur les bons réflexes de biosécurité et de communication. Des cas concrets pourront être proposés par les participants afin d'accélérer des projets territoriaux. Le nombre de places étant limité, **nous vous invitons à compléter le formulaire d'inscription dès que possible et au plus tard le 15 décembre 2023**.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site :

https://especes-envahissantes-outremer.fr/formation_eni_marines_om_ag_inscriptions/





GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LES AIRES MARINES PROTÉGÉES

UNE SESSION DÉDIÉE AUX AIRES MARINES PROTÉGÉES ORGANISÉE PAR LE CAR-SPAW AURA LIEU DU 6 AU 10 NOVEMBRE À NASSAU (BAHAMAS) DANS LE CADRE D'UNE RÉUNION DU GULF AND CARIBBEAN FISHERIES INSTITUTE (GCFI). ELLE EST INTITULÉE « MPA NETWORKS AS TOOLS TO IMPLEMENT ECOSYSTEMS MONITORING PROGRAMS ».

L'objectif est de discuter et échanger des idées sur la manière dont les réseaux de gestionnaires d'AMP peuvent être utilisés comme mécanisme pour développer, améliorer et/ou mettre en œuvre des programmes complets de surveillance des écosystèmes (récifs coralliens, mangroves et herbiers) dans la région des Caraïbes.

La session se déroulera sur 3 thématiques :

- 1) Les programmes de surveillance des écosystèmes tropicaux dans les Caraïbes ;
- 2) Les synergies existantes entre les réseaux d'AMP des Caraïbes et les programmes de suivi ;
- 3) Les opportunités de collaboration entre les réseaux d'AMP et les programmes de suivi régionaux.

Se rapprocher du CAR-SPAW pour plus d'informations. <https://www.gcfi.org/gcfi76/#tab-id-9e>